



**Séance extraordinaire du comité exécutif
du vendredi 27 février 2026**

ORDRE DU JOUR ADOPTÉ

10 – Sujets d'ouverture

10.001 Ordre du jour

CE *Direction générale , Cabinet du directeur général*

Adoption de l'ordre du jour de la séance du comité exécutif

40 – Réglementation

40.001 Ordonnance - Autre sujet

CE *Service de l'urbanisme et de la mobilité , Direction de la planification et de la mise en valeur du territoire* - 1265548003

Édicter, en vertu de l'article 145 du Règlement sur les tarifs (26-006), une ordonnance visant à accorder la gratuité complète et permanente des espaces de stationnement de l'autoparc 340 du Complexe sportif Claude-Robillard, à compter du 4 mars 2026

70 – Autres sujets

70.001 Levée de la séance

CE Direction générale , Cabinet du directeur général

Levée de la séance